



## Besoin de votre avis c'est urgent!!!!

Par **nossila2**, le **10/11/2008** à **18:57**

bonjours mon mari et moi meme avons besoin de reponses car nous nous faisons du souci quand a notres avenir.

j'explique pourquoi en quelques mots.

suite au dece du pere de mon marie, ma belle-mere n'arrive pas a se gerer

elle vit continuellement dans le decouvert , elle nous dit avoir payer ces facture d'eaux edf et loyer, ect.. mais c'est faut .

a force de ne rien payer et d'etre toujours a decouvert est ce que nous en tant qu'enfant nous serons enmener a payer pour elle ou pas ?

car il faudra bien qu'elle paye ces dettes un jour .

et nous avons peur de devoir les payer a sa place .

pouvez vous m'expliquer si il existe un recours pour que nous puisson prendre nos avance style se decharger completement de toutes betise qu'elle pourrait faire ?

je tien a presiser qu'elle a toute sa tete mais elle n'arrive pas dutout a se gerrer son argent.

si non quelle seront les demarche qui s'apliquerons a elle pour payer ses detes .

merci d'anace de bien vouloir nous aider.